



UN 3^{ÈME} GROUPE DE TRAVAIL S'EST TENU À VOYAGEURS EN PRÉSENCE DE LA DRH GROUPE ET DES ACTIVITÉS :

La FGAAC-CFDT s'est inscrite dans la démarche unitaire engagée dans le cadre des Groupes de Travail nationaux consacrés à la prime de traction.

Les principaux échanges lors de ce GT ont porté sur les sujets suivants :

- simplification du calcul de l'acompte congés ;
- amélioration de lisibilité des primes de traction ;
- sécurisation de la prime de traction ;
- propositions de revalorisation de la prime de présence horaire.

Ce GT a permis d'acter des avancées sur les volets simplification et lisibilité des primes de traction. Pour autant les mesures relatives à la revalorisation et la sécurisation des primes ne sont pas au niveau attendu par la FGAAC-CFDT ! ☹️☹️☹️

**CE GROUPE DE TRAVAIL NE SERA PAS CONCLUSIF !
LA DIRECTION VA DEVOIR REVENIR AVEC DE
NOUVELLES PROPOSITIONS À LA HAUTEUR !**

3^{ÈME} GROUPE DE TRAVAIL PRIMES DE TRACTION :

LA DIRECTION DOIT AMÉLIORER SA
COPIE ET MONTER LES CURSEURS !

1885-2025, DEPUIS 140 ANS LA FGAAC-CFDT
DÉFEND ET INFORME LES CONDUCTEURS...

*Mon syndicat professionnel en direct
sur mon téléphone ou ma tablette !*



Actus
Infos
Contacts



Accès aux simulateurs
CAA et mutuelle



Téléchargez gratuitement l'application



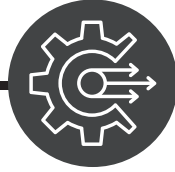
CE GT NE SERA PAS CONCLUSIF. LA FGAAC-CFDT NOTE UN CERTAIN NOMBRE D'AVANCÉES MAIS LA REVALORISATION ET LA SÉCURISATION DES PRIMES RESTENT INSUFFISANTES !

➔ PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS LORS DE CE GROUPE DE TRAVAIL :



MEILLEURE LISIBILITÉ ET COMPRÉHENSION DU SYSTÈME :

- ➔ La FGAAC-CFDT a construit des projets de fiche de prime de traction ainsi que d'états plus simples et plus lisibles, qu'elle a remis à la Direction.
- ➔ La Direction a organisé un GT technique le 30 octobre pour présenter de nouveaux états 31 et 113 ainsi qu'une nouvelle fiche de prime de traction reprenant largement les propositions transmises par la FGAAC-CFDT.
- ➔ La Direction a annoncé la mise en place de ces nouveaux documents en 2026.



SIMPLIFICATION DU CALCUL DE L'ACOMPTÉ CONGÉ :

- ➔ La décision a été prise lors de ce GT de modifier la règle de calcul de l'acompte congé selon les modalités proposées par la FGAAC-CFDT lors du premier GT.
- ➔ Un dernier redressement aura lieu en mars 2026, avant l'enclenchement du nouveau système à partir d'avril 2026.
- ➔ L'acompte congés sera ensuite calculé chaque mois avec un glissement de la période de référence sur 12 mois, ce qui évitera un redressement l'année suivante.



SÉCURISATION DE LA PRIME DE TRACTION EN CAS DE MALADIE :

- ➔ Après avoir obtenu en mai 2023 l'augmentation du montant de la prime de traction maintenue en cas d'absence pour maladie ou blessure hors-service, la FGAAC-CFDT revendique une nouvelle amélioration de la prime sécurisée.
- ➔ La Direction a présenté 2 scénarios lors de ce GT qui améliorent les arrêts de moyenne durée mais pas ceux de courte et de longue durée !
- ➔ Le niveau de prime sécurisée doit être revu à la hausse !



REVALORISATION DE LA PRIME GARANTIE :

- ➔ La FGAAC-CFDT revendique la revalorisation de la prime garantie et l'évolution de son mode de calcul à la journée de service ainsi que son versement sur les JSU (Journées Sans Utilisation).
- ➔ La prime garantie est actuellement pour un TB de 705€ pour 20 jours de travail garantis soit 35,26€/jour.
- ➔ La Direction a proposé de la revaloriser pour atteindre 745€ pour 20 jours de travail garantis soit 37,26€/jour (TB).
- ➔ C'est insuffisant et les JSU doivent être mieux rémunérées !



REVALORISATION DE LA PRIME DE PRÉSENCE HORAIRE :

- ➔ La Direction a accepté d'étudier la revendication FGAAC-CFDT de revalorisation de la prime de présence horaire et de son attribution dès la 1^{ère} minute de la JS.
- ➔ La Direction a proposé lors de ce GT d'augmenter le taux 1 payé à partir de la 5^{ème} heure de 1,90€ à 2,66€ brut et d'attribuer la prime de présence dès la 1^{ère} minute de la JS et non plus à partir de la 3^{ème} heure avec un taux de 0,44€ brut de l'heure.
- ➔ Pour la FGAAC-CFDT, cette proposition est insuffisante !



LA FGAAC-CFDT A DE NOUVEAU DÉNONCÉ L'ABSENCE D'HEXAFRET :

- ➔ Comme lors des deux autres GT, la FGAAC-CFDT a déploré l'absence de représentants d'Hexafret à cette réunion !
- ➔ Le système des primes de traction est transverse aux métiers de la conduite et la FGAAC-CFDT a exigé que l'ensemble des mesures qui seront actées, s'appliquent de la même manière aux conducteurs d'Hexafret qu'à ceux de la SA Voyageurs !
- ➔ La FGAAC-CFDT a demandé que la Direction d'Hexafret clarifie très rapidement ce point vis à vis des ADC !